

Dictao sécurise votre signature manuscrite sur le web

Enfant, Jacques Pantin rêvait de devenir marin. Adulte, il est devenu un navigateur chevronné... sur le web. Sa mission, lutter contre les flibustiers de la Toile en sécurisant les signatures électroniques. En février 2000, ce diplômé de Supélec quitte une place confortable de chef de la stratégie marketing chez Bull pour créer Dictao. Son ambition : surfer sur la législation, qui dispose que toutes les signatures électroniques sont recevables en justice dès lors qu'elles assurent l'identification du signataire et l'intégrité de l'acte. « Mon idée était que la signature électronique permette d'authentifier un document en ligne et garantisse son intégrité, au même titre que la signature manuscrite sur un document papier. » A l'époque, ce marché émerge, « encore freiné par les coûts des technologies, un relatif manque d'ergonomie et le naturel scepticisme des décideurs », confie l'ingénieur. Hélas, quelques mois plus tard, éclate la bulle internet et Dictao menace de sombrer. « J'ai frôlé le naufrage », raconte Jacques Pantin. Finalement, le navire tient bon, jusqu'à retrouver des vents porteurs. « Il a fallu beaucoup de temps et d'efforts d'"évangélisation" pour que les utilisateurs comprennent le parti

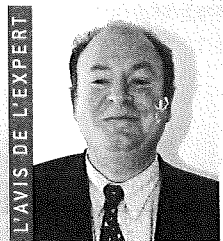
qu'ils pouvaient tirer de notre technologie. » Dans le même temps, le cadre réglementaire se fait plus contraignant, dans un sens favorable à la PME. « Notre marché a stagné jusqu'à il y a deux ans », reconnaît le dirigeant. Aujourd'hui, Dictao est la seule société en France à pouvoir donner à un document électronique

valeur légale, affirme son fondateur. « Plus de 600 établissements financiers signent leurs reportings réglementaires grâce à nous. » Si vous faites partie des sept millions et demi de Français qui, en 2007, ont eu recours à la télédéclaration de leurs impôts, alors vous êtes un utilisateur de la technologie de Dictao via son produit Dictao AdSigner, conçu pour sécuriser la signature des contribuables. Un contrat difficile à obtenir, « car l'Administration avait du mal à faire confiance à une petite boîte comme la nôtre », souligne Jacques Pantin. Dictao cherche à présent à élargir son champ d'action en ciblant les particuliers avec Validao. Ce portail dédié à la signature électronique, accessible gratuitement, permet au simple quidam de signer un document en ligne (formulaire administratif, offre de prêt, etc.) ou de vérifier l'authenticité d'un document transmis par une administration. Le portail Validao, personnalisable en termes de charte graphique et de fonctionnalités, peut aussi être utilisé par une entreprise qui voudrait permettre à ses fournisseurs de valider en ligne l'authenticité de bons de commande qu'elle leur envoie ou à ses clients de signer des ordres, des factures...



- Activité : conseil en systèmes informatiques
- Date de création : février 2000
- Effectifs : 80 salariés
- Chiffre d'affaires 2007 : 7 millions d'euros

■ Alexis Andrieux
redaction@lentreprise.com



OLIVIER DESCATAUX,
 conseiller Oséo

UNE PETITE ENTREPRISE VISIONNAIRE

Dictao est une société rentable, bien structurée, qui investit chaque année des sommes importantes en R&D. Nous soutenons depuis 2002 cette entreprise, qui

allie le côté technique visionnaire et le besoin de coller à la clientèle. Jacques Pantin sait anticiper et gère avec compétence ses clients en se montrant très disponible.

Nous entretenons de bonnes relations, transparentes et efficaces. Dictao est devenue une petite société qui évolue parmi les géants. Elle est sur de bons rails.